



F. REIDE, 10, rue de Solférino
C.C.P. : Paris 13.922-66

10, Rue de Solférino, 10
Tél. : 783-21-38

Bulletin d'information

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs
du Centre National de la Recherche Scientifique

POUR UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Il nous faut constater en ce début d'année que la situation du C.N.R.S. n'est guère brillante : manque de postes, manque de crédits.

Le plan de stabilisation, si injuste pour les travailleurs et responsable d'une sta-

gnation économique maintenant reconnue, s'affirme comme une politique stupide en matière de recherche. Cependant il ne faut pas en conclure que le manque de postes et de crédits n'est dû qu'à des erreurs d'appréciation !...

L'Education Nationale, du fait des liens qui existent entre l'Université et la Recherche, offre le cadre le mieux adapté au développement d'une recherche indépendante des impératifs politiques, économiques ou militaires. Une telle recherche ne correspond pas aux désirs de profits immédiats exigés par les banques et par la grande industrie directement présentes dans l'appareil d'Etat. De là s'expliquent toutes les vicissitudes de l'Université et du C.N.R.S.

Les grandes déclarations des ministres et du chef de l'Etat, chiffrant à 518 % l'augmentation des crédits affectés à la recherche entre 1958 et 1964, ne changeront pas une réalité lamentable constatée par les professeurs, directeurs et personnels travaillant au C.N.R.S. ; elle visent à faire croire au grand public que l'Etat fait face à ses obligations en matière de recherche scientifique.

Depuis longtemps, dans ses Congrès et Conseils nationaux notre syndicat, conscient de la gravité des attaques portées contre le C.N.R.S., a estimé nécessaire la constitution d'un front commun de tous les personnels de la Recherche.

A la suite du 17 juin 1964, de premiers résultats ont été enregistrés : alors que le gouvernement annonçait qu'aucun poste ne serait créé pour 1964, 245 postes de chercheurs et 280 postes de techniciens étaient finalement accordés. Ces résultats, très insuffisants, exigent la poursuite de l'action unie de tous les personnels.

Pour s'exprimer clairement et avec force sur les problèmes de la Recherche scientifique en France, les organisations syndicales, après de multiples contacts, ont mis au point un programme concernant la politique de la recherche scientifique. Dans l'élaboration de cette charte, notre organisation s'est pour sa part attachée à

faire apparaître le plus nettement possible le rôle du ministère de l'Education Nationale, le rôle du C.N.R.S. et notre opposition à la création d'organismes parallèles au C.N.R.S. destinés à le supplanter dans ses prérogatives.

Toutes les organisations syndicales de Chercheurs et de Techniciens du C.N.R.S. sont à la veille de lancer une nouvelle action de grande envergure faisant suite à celle du 17 juin 1964. Elles se fixent pour buts :

- De faire approuver ce programme par le plus grand nombre possible de professeurs, directeurs ou personnalités.
- De lancer une pétition nationale permettant aux différents personnels d'exprimer leur accord avec les buts du programme.
- De prendre contact avec les professeurs et directeurs pour permettre que chacun participe à cette lutte pour la vie et le développement des laboratoires.
- D'organiser le 31 mars 1965 à la Mutualité une grande manifestation destinée à faire connaître à l'opinion publique les besoins de la recherche et les conditions désastreuses faites à l'Université et au C.N.R.S.

Mais aussi, elles expriment :

La détermination de tous — professeurs chercheurs, techniciens et administratifs — pour faire aboutir une véritable politique de la Recherche Scientifique

- qui rendrait au C.N.R.S. le rôle de pilote dans l'organisation de la Recherche en France,
- et qui fournirait à une recherche indépendante les moyens qui lui sont nécessaires en crédits et en postes.

J.-P. SCHATTE

JOURNEES D'ETUDES SUR L'ORGANISATION DU SYNDICAT ET DES LUTTES RENDICATIVES

Samedi 24 (après-midi)
et dimanche 25 avril 1965

à Paris, 10, rue de Solférino

La croissance de nos effectifs et la multiplicité des tâches auxquelles le syndicat doit faire face nous obligent, en effet, à porter une particulière attention aux problèmes d'organisation, tant du point de vue du rayonnement de notre syndicat que du développement de l'action revendicative en commun avec les autres organisations syndicales.

Au cours de ces journées, sera notamment étudiée l'organisation des sections, des organismes de direction du syndicat, de l'information et de la diffusion de la presse syndicale.

Outre les membres du Conseil National et les responsables des sections, tous les adhérents désireux d'aider à l'amélioration de notre travail seront invités à ces réunions.

Un rapport du bureau sera envoyé courant mars, mais nous vous invitons à réfléchir à ces problèmes et à engager dès maintenant le débat dans les sections.

AVANCEMENTS D'ÉCHELONS ET CHANGEMENTS DE CATÉGORIES POUR 1965

La commission paritaire s'est réunie du 29 janvier au 15 février; elle a consacré neuf séances à l'examen des notes pour les avancements d'échelon et à l'examen des rapports des Directeurs de laboratoire pour les promotions de catégorie.

On peut avoir un aperçu de son travail en notant qu'elle a eu connaissance de milliers de notations de chefs de service pour proposer les avancements aux choix et qu'elle a réparti 571 promotions accélérées à dix-huit mois. La commission a également étudié 379 rapports de chefs de service de toutes disciplines pour l'accès à une catégorie supérieure; elle a proposé l'inscription sur la liste d'aptitude de 148 agents.

Cette énumération montre que, sans les récentes améliorations apportées au travail de la commission, celui-ci deviendrait pratiquement impossible.

Pour les avancements d'échelon, la communication par l'administration aux représentants du personnel des éléments essentiels, dans un délai raisonnable avant les réunions, a permis aux représentants de mieux préparer leur travail et de consacrer ainsi le maximum de temps à la discussion des cas litigieux.

Il faut également noter cette année l'importance du travail préparatoire de l'administration facilitant le choix des candidats à une accélération avec le maximum de justice.

Il n'en reste pas moins vrai qu'il serait souhaitable d'étudier d'autres améliorations, notamment pour les changements de catégorie. Serait-il possible techniquement de faire un travail préparatoire avant la réunion de la Commission?

Les membres de la commission pourraient ainsi, sur la base des éléments que leur adresserait l'administration, ou bien dont ils seraient venus prendre connaissance à la Direction, établir un premier classement tenant compte de tous les éléments, y compris le dossier syndical.

Lors des réunions, les classements seraient confrontés et la discussion s'établirait.

Du point de vue de la discussion, s'il est regrettable que notre proposition de permettre au suppléant d'assister aux séances ait été refusée par l'administration (ce qui aurait facilité le travail technique), cette proposition ne résoudrait pas pour autant la nécessité d'une participation plus importante tant du côté du personnel que du côté de l'administration, de personnes représentant un plus grand éventail de disciplines scientifiques.

Nous avons appris que l'administration étudiait également ce problème. Nous souhaitons être tenus au courant et participer à une discussion ou seraient confrontées toutes les propositions avec l'objectif que le travail de la commission se fasse au mieux des intérêts du personnel.

Nos collègues trouveront ci-dessous les résultats des commissions de 1965, le tableau I faisant apparaître le nombre total d'agents de chaque catégorie (dont une partie seulement était promouvable) et le nombre d'accéléérations possibles. Le tableau II donne les résultats des changements de catégorie.

TABLEAU I

Catégories	Effectifs au 31-12-64	Nombre d'accéléra-tions en 1965	Catégories	Effectifs au 31-12-64	Nombre d'accéléra-tions en 1965
1A	99	—	9B	54	7
2A	234	28	1C	44	6
3A	213	29	2C	62	9
1B	715	63	3C	38	5
2B	743	63	4C	10	1
3B	1 235	113	1D	6	—
4B	104	13	2D	37	5
5B	819	73	3D	139	18
6B	357	69	4D	189	26
7B	111	15	5D	45	5
8B	57	7	6D	118	16

Au total : 571 accéléractions sur un effectif de 5.429 agents.

REMARQUE SUR LE TABLEAU I

Le critère pour les avancements accélérés (à l'exception des agents isolés) reste la note maximum d'un Directeur de laboratoire; mais il faut noter que certains agents possédant la note maximum n'ont pas été retenus en raison du nombre de possibilités limitées et de l'écart très faible de notation de leur laboratoire (exemple : notation allant de 18 à 19).

TABLEAU II

Avancements de catégorie 1965

Catégo-ries	Catégo-ries de promo-tion	Nombre de candi-dats	Nombre de possi-bilités (1)	Candi-dats rete-nus	Observa-tions	Postes reportés en 1966
1A	—	—	—	—	—	—
2A	1A (2)	37	17	17	Voir (2)	0
3A	2A	8	25	7	—	18
1B	3A (3)	34	7	3+6 ARS	Voir (4)	2
2B	1B	31	55	20	—	35
3B	2B	110	21	21	—	0
4B	3B	14	54	10	Voir (5)	17
5B	3B	62	54	27	Voir (6)	illimité
6B	5B	2 (6)	illimité	1	Voir (6)	illimité
7B	6B	6	»	6	»	»
8B	7B	néant	»	néant	»	»
9B	8B	1	»	1	»	»
1C	3A (3)	5	7	2	Voir (4)	illim.(7)
2C	1C	9	illim.(7)	3	dont 1 venant de 5B	illimité
3C	2C	9	illimité	4	»	»
4C	3C	2	»	1	»	»
1D	—	—	—	—	—	—
2D	1D	—	néant	—	—	—
3D	2D (8)	22	19	9	—	10
4D	3D	16	6	6	—	0
5D	4D	2 (9)	25 (9)	2	—	23
6D	4D	8	1	1	pas pos. en 1964	0
6D	5D	1	2	1	—	1

REMARQUES SUR LE TABLEAU II

- (1) Le nombre de possibilités d'inscription sur la liste d'aptitude est de 1/9 des recrutements effectués en 1964 dans la catégorie postulée.
- (2) L'accès à la catégorie 1A est possible à partir du 5^e échelon de la catégorie 2A. En 1964, le passage de 2A en 1A a été plus difficile que les années précédentes.
- (3) Sont candidats pour la catégorie 3A les agents de la catégorie 1B et ceux de la catégorie 1C, soit 39 candidats en tout et 5 retenus plus 6 Assistants de Recherche spécialistes.
- (4) Afin d'augmenter les possibilités d'accès à la 3A, 6 agents de la catégorie 1B (possédant les titres exigés en 1B) ont été proposés au Directeur général du C.N.R.S. pour être nommés Assistants de Recherche spécialistes 3A (situation identique aux ingénieurs 3A). En plus des 3 candidats 1B retenus en 3A, 2 candidats 1C l'ont été également. Comme il y avait 7 possibilités d'inscription en 3A, 2 ont été reportés en 1966.
- (5) Parmi les agents de la catégorie 5B proposés en 3B et dont les dossiers ont été jugés insuffisants, 11 d'entre eux (les plus valables) ont été proposé au Directeur général pour être nommés 4B Techniciens de laboratoire.
- (6) Ne sont maintenus pour la 5B que les candidatures d'agents pour lesquels l'accès à cette catégorie n'est pas possible par un essai ou un examen professionnel.
- (7) Les possibilités d'accès aux différentes catégories de dessinateurs ne sont pas limitées puisqu'il agit d'un passage sur qualification professionnelle (article 16 du statut).
- (8) L'accès à la catégorie 2D (catégorie uniquement de promotion) est possible pour les agents classés au moins au 3^e échelon de la catégorie 3D.
- (9) La disproportion entre les possibilités d'accès à la catégorie 4D: 25, et le nombre de candidats 5D: 2, s'explique par le fait que les sténodactylos 5D perdent en accédant à la 4D la prime de technicité, et que de plus la grille indiciaire est presque identique; cette constatation renforce notre demande de considérer la 3D comme catégorie supérieure à 5D.

A ces remarques particulières il faut ajouter :

— La faiblesse des arguments des rapports des dessinateurs-peintres en comparaison avec ceux des dessinateurs industriels, ce qui les a défavorisés.

LA SITUATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le 2 décembre, les travailleurs du secteur public et du secteur nationalisé manifestaient ensemble contre la politique économique et sociale du gouvernement. Le 11 décembre, c'était la grève d'ensemble des salariés dépendant directement ou indirectement de l'Etat. Enfin, les 27 et 28 janvier dernier, ces mêmes salariés cessaient de nouveau le travail, afin que de réelles négociations s'engagent avec les organisations syndicales et aboutissent à l'augmentation générale des rémunérations.

Ainsi, en moins de deux mois la « politique des revenus » du gouvernement a contraint les travailleurs à faire une manifestation et deux grèves de 24 heures. Pendant ce temps, le pouvoir organisait une habile campagne de presse à la suite des « résultats » des Commissions « Grégoire », tendant à démontrer que nos revendications étaient injustifiées.

Ces commissions devaient « constater » l'évolution des salaires du secteur nationalisé au cours de 1963. En comptant dans les masses salariales de 1963 des sommes correspondant à une partie du rattrapage des retards accumulés au cours des années précédentes, en y incluant les crédits résultant de l'accroissement des effectifs, des changements de catégories, des indemnités, etc. le pouvoir parvient à conclure que cheminots, gaziers et électriciens avaient perçu en 1963 plus qu'il n'était prévu. Pour la fonction publique, par les mêmes calculs on aboutit aux mêmes résultats : nous aurions perçu 0,96 % de plus que les 3 % adms !

Alors que son gouvernement bloque plus que jamais les salaires par son plan de stabilisation, alors qu'il refuse de véritables discussions avec les syndicats, alors qu'il tente de réduire les libertés syndicales, de Gaulle n'hésite pas à déclarer dans sa dernière conférence de presse : « Il y a longtemps que, sans le dire, nous avons commencé la politique des revenus... Nous la faisons à présent quand nous élevons en proportion de l'augmentation du produit national la masse des rémunérations des fonctionnaires de l'Etat et des agents des services publics. »

De Gaulle vient, là, épauler son premier ministre qui, au cours de multiples « causeries au coin du feu », essaye de cacher à l'opinion publique ses réelles intentions en matière de politique économique et sociale.

On nous parle de progression du pouvoir d'achat alors que, sur la base de la hausse des prix officiellement constatée et du relèvement du traitement de base attribué au titre de l'expansion, il est aisé de démontrer que, pour tenir ses engagements d'avril 1963, le gouvernement doit accorder aux agents de la fonction publique environ 8 % de rappel pour 1963 et 1964 et relever sensiblement ses prévisions pour 1965. On nous parle de « mieux-être » pour les petites catégories alors que leur déclassement atteint 20 % à certains niveaux. On mesure ainsi le fossé qui sépare les déclarations gouvernementales toujours optimistes, des réalités bien plus dures.

Les travailleurs du C.N.R.S. savent combien il faut se battre pour voir aboutir les plates-formes revendicatives. Ils savent que, pour améliorer leurs conditions de vie et de travail, ils ne peuvent compter que sur leur lutte et leur détermination.

Aussi, doivent-ils, avec leurs camarades de la fonction publique, être résolus à poursuivre la lutte sous toutes ses formes, afin que soit maintenue la pression permanente qui forcera le pouvoir à céder à nos revendications.

NOS REVENDICATIONS :

Le projet est aux Finances

A la suite des interventions de l'Intersyndicale, mandatée par l'Assemblée générale du 19 janvier, interventions auprès de M. Jacquinoit, le 22 janvier, et auprès de M. Blanchard, le 25 janvier, nous avons appris que le ministre de l'Education nationale avait transmis aux Finances le projet concernant nos modifications statutaires.

Ce projet comporte, pour les catégories A, B et D les mesures indiquées pour l'essentiel dans notre Bulletin de janvier et, pour les catégories C (dessinateurs), les dernières propositions du C.N.R.S. indiquées également dans notre dernier Bulletin.

Une nouvelle étape est donc franchie. Maintenant c'est aux Finances que nous allons suivre nos textes.

- La diminution des possibilités d'accès à la catégorie 1 A face au nombre de candidats qui risque de poser à nouveau le problème de la carrière des 2 A.
- L'importance des possibilités d'accès à la catégorie 2 D ; cette année, pour les 3 D peut-être certains patrons ignoraient-ils la condition d'accès (non pas les 5 ans d'ancienneté, mais être au moins au 3^e échelon).
- L'excellente initiative de l'administration approuvée par la Commission concernant les propositions au Directeur général de nomination d'Assistants de Recherche spécialistes, ce qui augmente sensiblement les possibilités d'accès à la catégorie 3 A.
- Le passage de 3 B en 2 B est toujours aussi difficile et oblige à une sélection sévère.

De trop nombreux rapports sont encore, malgré des rappels de l'administration, nettement insuffisants ; certains Directeurs de laboratoire décrivent trop souvent leurs travaux de recherche ou les travaux du laboratoire sans préciser le travail personnel du candidat, ce qui ne permet pas à la commission d'apprécier celui-ci.

Il faut noter également les deux extrêmes : le rapport si court ! que l'on ne sait même pas ce que fait le candidat, et le rapport si long ! que l'on a peine à croire qu'il fasse tout cela.

En conclusion à ces remarques, est-il nécessaire de rappeler une fois de plus l'importance du dossier syndical et des éléments fournis à nos représentants ? Les collègues qui ont fait le nécessaire et ont reçu l'avis du syndicat les informant de leurs avancements le soir même sont certainement convaincus ; les autres ont peut-être été évincés par leur négligence, nul doute qu'ils nous fourniront pour les prochaines commissions les éléments permettant une défense efficace.

G. DUPRE
Responsable pour la C.G.T.
aux commissions d'avancement.

COMITÉ D'ACTION ET D'ENTRAIDE SOCIALES

Le succès de la liste présentée par l'Intersyndicale aux élections de décembre au Conseil d'administration montre bien l'accord du personnel avec l'action des syndicats, action destinée à défendre et à développer les œuvres sociales.

Le Conseil d'administration du C.A.E.S. a procédé à l'élection de son Bureau et a réélu Michalowicz (chercheur) président, et notre camarade Gonçalves, trésorier.

Le Conseil d'administration a également procédé à la désignation des commissions.

Nous y sommes représentés par nos camarades :
Greber, à la Commission « Prêts et Solidarité »,
Hilaire, à la Commission « Enfance »,
Berger et Monblus, à la Commission « Sports et Loisirs »,
Hilaire, à la Commission « Aussois » (colonie de vacances),
Monblus, à la Commission « Etude cantines »,
Gonçalves, à la Commission « Logements ».

(Signalons que E. Bernheim, qui représentait auparavant le C.A.E.S. à la Commission d'Aide exceptionnelle, continuera à y siéger, mais au titre du syndicat.)

Le C.A.E.S. devant éditer le mois prochain un document, nous attirons l'attention de nos collègues sur la nécessité de répondre aux enquêtes jointes à celui-ci.

AVIS POUR CEUX QUI ONT DEPASSÉ LE DELAI DE 5 ANS D'EDUCATION NATIONALE POUR ADHERER A LA M.G.E.N.

A la suite de démarches effectuées par nos camarades du syndicat des Chercheurs, il est encore possible, jusqu'à la date limite du 31 mars 1965, de formuler une demande d'adhésion à la Mutuelle Générale de l'Education Nationale, pour les agents du C.N.R.S. qui ont dépassé le délai de 5 ans de présence sans adhérer à la M.G.E.N.

L'UNION DES TRAVAILLEURS SCIENTIFIQUES ET L'ORGANISATION DU COLLOQUE SUR L'AIDE SCIENTIFIQUE AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

L'Union des Travailleurs Scientifiques de France participera au colloque international organisé par la Fédération Mondiale des Travailleurs Scientifiques sur le thème : aide scientifique aux pays en voie de développement.

Ce symposium doit se tenir à Bucarest fin septembre et il incombe aux scientifiques français d'organiser un colloque national sur ce thème, afin de déterminer quelle pourrait être leur participation à ces débats. Les activités principales de l'U.T.S. sont donc centrées, pour l'année 1965, autour de ce problème.

Pour l'organisation générale du symposium, la F.M.T.S. propose, afin de clarifier les débats, que soient constituées quatre sections de travail. Les titres indicatifs donnés à ces sections sont les suivants :

SECTION A : Rôle de la Recherche scientifique dans les pays en voie de développement.

SECTION B : Les diverses formes de la coopération scientifique.

SECTION C : La détermination des recherches à entreprendre dans les pays en voie de développement en tenant compte des besoins spécifiques et urgents mais sans négliger la recherche fondamentale.

SECTION D : Les aspects spécifiques de la formation du personnel scientifique et technique dans les pays en voie de développement.

L'U.T.S. n'envisage pas d'apporter sa contribution à ces quatre sections de travail, mais de faire un choix parmi ces problèmes. Le Bureau de l'U.T.S. a donc pensé que nous pourrions nous limiter aux titres des sections A, C et D, et donner des exemples concrets limités aux pays d'influence française.

Après quelques réunions de Bureau consacrées à ce colloque, nous nous sommes aperçus très vite que nous avions une méconnaissance des questions posées et que nous devions chercher l'avis d'économistes, de sociologues, d'agronomes spécialistes des pays sous développés (Musée de l'Homme, I.N.R.A., Institut de Géographie).

Le Bureau de l'U.T.S. a donc écrit à un certain nombre d'entre eux pour les convier à une réunion dans laquelle ils exprimeraient leur avis sur ce que pourrait être l'apport français pour l'aide scientifique à ces pays.

Cette réunion a eu lieu en décembre, et nous vous en donnons le compte rendu intégral.

Néanmoins, les conclusions de cet échange de vues sont insuffisantes pour la préparation du colloque. Il nous faut une étape intermédiaire et c'est pourquoi nous organisons un précolloque où trois rapports seront présentés, reprenant les idées directrices de la réunion de décembre, à savoir :

- Un inventaire des besoins agricoles, médicaux, pédagogiques, techniques... de ces pays.
- Le moyen de formation des cadres techniques et scientifiques dont ces pays ont besoin.
- Une étude des techniques traditionnelles agricoles et artisanales de ces pays, dans le but de ne pas les rejeter systématiquement et d'éviter une transition trop rapide et mal préparée vers les techniques modernes.

Ces différents rapports sont volontairement limités aux pays de l'Afrique parce qu'ils nous sont mieux connus.

Ce précolloque se tiendra le samedi 13 mars 1965 (de 13 h 30 à 18 h) à l'Astrophysique (salle 133), et nous invitons nos camarades sociologues, ethnologues, économistes intéressés par ces problèmes à venir à cette réunion élargie.

Le Conseil exécutif de l'U.T.S. se tiendra le 13 mars, le matin. La séance sera consacrée au rapport d'activité et à la détermination des activités de l'U.T.S. pour l'année 1966.

Depuis sa création, l'U.T.S. avait alterné ses activités entre l'étude d'un problème d'intérêt national pour les Scientifiques français (en 1962, le thème était « Des crédits pour la Recherche ») et l'étude d'un sujet qui préoccupe les Scientifiques de tous pays, sujet qui est proposé par la F.M.T.S.

Pour 1966, les préoccupations des Scientifiques français ne manquent pas. Ne serait-ce que de dénoncer l'orientation de la politique française de Recherche démantelant le C.N.R.S. et développant la Recherche sous contrats en donnant des crédits plus importants à des organismes tels que la D.G.R.S.T., organisme beaucoup plus « docile » que le C.N.R.S. Un autre sujet, lié au précédent, la force de frappe, pourrait faire l'objet de prises de position plus importantes des Scientifiques français et de campagnes d'information auprès de l'opinion publique.

Il y a d'ailleurs bien d'autres sujets, et c'est pourquoi nous vous demandons d'en discuter dans votre section syndicale. Notre syndicat participe à cette Union des Travailleurs Scientifiques et il se doit d'apporter une contribution efficace à son orientation.

COMMUNIQUÉ DU BUREAU DE L'U.T.S.

Le Bureau de l'Union des Travailleurs Scientifiques s'est réuni avec un spécialiste des problèmes de pays sous-développés. Cette réunion avait pour but de préparer le Colloque de l'U.T.S. concernant la promotion de la Science dans ces contrées. De nombreux problèmes ont été exposés et débattus, et le cadre du Colloque précisé.

Une première remarque concerne la définition de sous-développement; ce dernier correspond à une situation où la croissance démographique est supérieure à la croissance économique. Il ne s'agit pas seulement d'une comparaison relative entre Etats, mais plutôt d'un déséquilibre interne.

Le rôle des scientifiques dans l'aide à ces pays ne doit pas être inspiré par une conception scientifique héritée du 19^e siècle. La Science et la Technique seules ne peuvent aider ces pays tant que certaines conditions économiques et politiques bloquent leur développement. Ainsi, la distribution par les Américains de blé gratuit aux Indes a fait baisser le prix du grain; le résultat a été un accroissement de la misère des paysans producteurs. Signalons également que, bien souvent, les bénéfices de l'agriculture ou de l'industrie locales sont, en majeure partie, exportés dans des pays développés où l'investissement est plus rentable.

Dans ces conditions, le rôle des scientifiques n'est cependant pas nul. Ils peuvent participer à la formation de cadres autochtones. D'autre part, il faut, dès maintenant, étudier les moyens technologiques de développement appropriés. Dans certains pays où le blocage a partiellement disparu, il arrive que l'on ne sache pas ce qu'il faut faire.

La formation de cadres doit être faite sur place : les cadres formés dans les pays développés ont généralement des difficultés énormes à se réadapter dans leur pays d'origine. On peut envisager par contre le déplacement d'équipes de scientifiques pour des écoles de durée limitée, inspirées, par exemple, de nos écoles d'été. Un pareil système permettrait aux professeurs de se rendre compte, non seulement du niveau de leurs élèves, mais de l'univers dans lequel ils vivent, et de faire un effort pour s'y adapter. Le problème de l'enseignement des masses a également été évoqué mais relève plutôt de la compétence des cadres locaux à former; le rôle des scientifiques des pays développés consiste en l'étude, en liaison avec les cadres locaux, des moyens de cet enseignement de masse.

L'inventaire des besoins et des possibilités des pays sous-développés est une tâche importante pour les scientifiques. Se posent d'abord certains problèmes linguistiques liés à la non-existence de l'écriture dans certains pays; dans d'autres cas, l'écriture est peu appropriée à la pensée technique. Il y a également l'établissement des cartes agronomiques et géologiques qui peut se faire par l'envoi d'une mission de quelques mois suivie de visites ultérieures. Une étude économique des possibilités de l'investissement-travail est à faire; ce dernier consiste en l'utilisation des chômeurs pour un certain nombre de travaux d'intérêt général. Ces chômeurs doivent cependant être libérés à certaines époques courtes où l'agriculture nécessite de la main-d'œuvre.

Enfin, très importante est l'étude des moyens technologiques de développements appropriés aux conditions naturelles des pays sous-développés. Avant l'arrivée des colonisateurs, les indigènes possédaient des techniques qui avaient été mises au point par essais et erreurs. Cette méthode de mise au point est également celle qui, jusqu'à un passé très récent, a été utilisée dans les pays développés. Ce serait faire du scientisme que de vouloir imposer notre technologie, même en la « tropicalisant ». Au contraire, il faut étudier scientifiquement les technologies locales pour les améliorer. Cette méthode a l'avantage de faire le lien avec les traditions nationales et d'être, par conséquent, plus facile psychologiquement. Cette étude nécessite la collaboration de spécialistes de sciences humaines, psychologues, sociologues, géographes, ethnologues, historiens, économistes, et de technologues, physiciens, chimistes, biologistes. Ce point a semblé suffisamment important pour en faire le principal thème du Colloque, et ceci d'autant plus que, dans de nombreux cas, l'attitude habituelle envers les problèmes des pays sous-développés a ressemblé à celle d'un maître apportant tout à ses élèves. Il nous a semblé que le plus urgent était de renverser cette tendance.

En conséquence, il a été décidé de réunir, en mars, un certain nombre de spécialistes des disciplines mentionnées afin de choisir quelques exemples d'études technologiques du type décret. Ces exemples seront étudiés particulièrement. La contribution française au Symposium de la Fédération Mondiale des Travailleurs Scientifiques sera centrée sur l'étude technologique mentionnée et appuyée par les exemples choisis.